

“ Je vous conjure . . . transformez-vous par le renouvellement de votre esprit . . . Que celui qui fait l'aumône la fasse dans la simplicité, que celui qui a la conduite de ses frères y emploie sa sollicitude, que celui qui fait les œuvres de miséricorde les fasse avec joie. Que votre charité soit sincère et sans déguisement. Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien. Que chacun ait pour son prochain une affection et une tendresse vraiment fraternelle. Prévenez-vous les uns les autres par des témoignages d'honneur et de déférence. Ne soyez point lâches dans le devoir. Réjouissez-vous dans votre espérance ; soyez patients dans les maux, persévérants dans la prière, charitables pour soulager les nécessités des saints, prompts à exercer l'hospitalité. Soyez dans la joie, et pleurez avec ceux qui pleurent. Tenez-vous toujours unis dans les mêmes sentiments et les mêmes affections. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Ayez soin de faire le bien non seulement devant Dieu, mais aussi devant tous les hommes ” (6).

Que la Bénédiction Apostolique soit l'augure de tous ces biens. Nous vous l'accordons de tout Notre cœur dans le Seigneur, à Vous Vénérables Frères, à Votre clergé et à Votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 18 janvier 1901, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE,

---

(6) Rom. XII, 1-17.